



MAYRAC

<http://www.mayrac.fr>

Mot du Maire

Bulletin Municipal N°40

Edition Janvier 2024

Actualités

Animations

Associations

Informations
communales

Informations
pratiques



Le Maire et son conseil municipal vous souhaitent une
très belle année 2024

et vous invitent à la cérémonie des vœux
le vendredi 19 janvier 2024 à 18H30
à la salle des fêtes de Mayrac

Mot du Maire

2024 !

Mot du Maire

C'est avec grand plaisir que je vous souhaite mes meilleurs vœux de bonheur, de santé, de joie et de réussite pour vous et vos familles en cette nouvelle année.

Actualités

2023 a été malheureusement marquée par des périodes compliquées : la guerre Israël-Hamas, le séisme au Maroc, la guerre en Ukraine, l'inflation, le réchauffement climatique. Malgré cette ambiance peu encline aux animations, Mayrac a su proposer à ses habitants des manifestations apportant joie et distraction.

Animations

Après la période de recensement, cette année a été également le temps de quelques projets à court, moyen et long terme : mise en place de l'adressage, échanges sur les futurs aménagements, accompagnement des enfants dans leur vie scolaire, entretien de la voirie...

Associations

2024 devrait permettre d'entamer le projet d'aménagement de la commune et de travailler avec les différents acteurs du territoire pour obtenir un programme cohérent et adapté à la population. De nouveaux moments festifs viendront compléter l'agenda déjà bien fourni de la commune et permettront de se rassembler.

Informations communales

Notre commune avance, évolue et s'engage vers un avenir que nous voulons tous durable, positif et attractif.

Informations pratiques

Nous avons la chance d'avoir un village accueillant au cœur de la Vallée de la Dordogne qui se développe et où on a plaisir à recevoir de nouveaux habitants. Chacun d'entre nous participe à sa bonne image.

Continuons ensemble à porter ce dynamisme qui caractérise Mayrac.

Christophe LACARRIERE

Nous vous donnons rendez-vous pour la cérémonie des vœux

le vendredi 19 janvier à 18 h 30 à la Salle des Fêtes.

Nous trinquerons à la nouvelle année

Et surprise !



L'équipe municipale

En dehors du Maire et de son Conseil Municipal, une équipe indispensable au bon fonctionnement de la commune.

Mélanie Poisson, secrétaire de mairie, déjà depuis un an parmi nous, a pris ses marques et assure avec beaucoup de bonne volonté et de professionnalisme la mission qui lui a été donnée. La profession de secrétaire de mairie est très méconnue par la population qui perçoit ce métier comme un métier d'assistantat. La secrétaire de mairie occupe une fonction incontournable dans le fonctionnement des collectivités locales dans les domaines suivants : les finances publiques, elle est le garant de l'exécution budgétaire ; la rédaction des actes administratifs : arrêtés municipaux, actes d'état civil, délibérations du Conseil Municipal... ; l'urbanisme : l'instruction des dossiers d'urbanisme impliquent de disposer d'une excellente connaissance de ce domaine afin de respecter scrupuleusement la réglementation en vigueur ; l'état civil ; l'accueil et le conseil aux habitants et bien d'autres. La secrétaire de mairie doit être rigoureuse dans toutes ces tâches.

Pour répondre à toutes vos demandes, elle suit des formations qui lui permettent d'assurer le développement du métier.

Jean-Michel Veyssière, agent technique, est toujours présent sur la commune. Entre la réalisation de petits travaux, l'entretien des espaces verts, le suivi des entreprises extérieures qui interviennent au niveau du point-à-temps, du contrôle des bornes incendie et autres, il s'occupe et se préoccupe de la commune.

Sylvie Amann, agent d'entretien, nous a rejoints le 1er décembre. Elle remplace Maud Miramond qui nous a quittés pour un autre parcours professionnel.

Recensement de la population

Les éléments officiels concernant le recensement qui s'est déroulé du jeudi 19 janvier au samedi 18 février 2023 nous sont parvenus courant décembre.

La commune compte une population totale de 267 personnes qui se décompose comme suit :

- Population municipale (personnes ayant leur résidence habituelle sur la commune) : 259 personnes
- Population comptée (personnes ayant leur résidence habituelle dans une autre commune comme les étudiants, les personnes en maison de retraite, ...) : 8 personnes.

L'adressage

Les mois ont passé entre notre première réunion et la réalisation finale. Aujourd'hui, nous sommes ravis d'avoir pu donner une identité à chacune de nos routes, nos rues, nos impasses, nos allées et à chacun de nos chemins. Les panneaux sont placés. Les numéros sont attribués et distribués.

Cette nouvelle adresse est normalisée et son libellé doit être respecté. Vous devez l'indiquer à tous vos contacts et organismes.

Comme nous vous l'avons déjà précisé, quelques rappels :

- Le certificat d'immatriculation de votre véhicule doit être modifié dans le mois qui suit la date de changement d'adresse, rdv sur internet <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>
- Signaler la modification d'adresse auprès des organismes publics et privés.

Pour plus de renseignements :

<https://service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>

Pour cette réalisation, nous avons pu obtenir une participation financière de Cauvaldor dans le cadre du Fonds de Concours à hauteur de 30% de la dépense.

Un remerciement tout particulier à Jacques Marion et Olivier Darnis qui ont participé à la pose des poteaux sous une météo des plus défavorables.



La pose des panneaux s'est organisée en 3 sessions d'activité regroupant les élus, Jean-Michel Veyssière et quelques enfants à leur demande.

Mot du Maire

Actualités

Evènements

Animations

Associations

Informations
communales

Informations
pratiques



Projets d'aménagement à Mayrac

Réhabilitation de la salle des fêtes et de ses abords et stratégie d'aménagement du village.

Tout un programme pour les années à venir.

La rénovation de bâtiment, l'aménagement d'espaces verts afin de structurer un maillage de mobilité douce par les chemins ruraux sont des investissements reconnus stratégiques par l'ensemble des acteurs.

2023 a permis de s'appuyer sur le travail réalisé par le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) pour permettre au SDAIL (Syndicat d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot) d'envisager les différents scénarios.

En 2024, après un regard sur le budget et les financements possibles, nous reviendrons vers la population pour une réunion d'échange sur ce programme ambitieux pour la commune.

Entretien des voies communales

Lors du conseil municipal du 20 mars 2023, une délibération a été votée concernant le traitement de la végétation sur les accotements et des fossés des voies communales sur Mayrac.

Précédemment à la charge de la commune, cette activité d'entretien sera reprise par Cauvaldor.

Au total environ 16 kilomètres sont transférés.



Les chemins communaux dits « blancs » restant à charge de la commune pourront faire l'objet d'une prestation spécifique.

Les jeunes à Mayrac

Un village qui peut s'enorgueillir d'avoir autant de jeunes de 3 à 16 ans : 43.

Dans toutes les manifestations, ils sont présents. Ils impulsent leur joie de vivre, leur dynamisme. Ils ont comme culture le bénévolat qu'ils ont connu depuis leur plus jeune âge dans le village.

Ils sont au service dans les différents repas, à l'animation avec le Comité des Fêtes. A chaque évènement, même durant les commémorations, ils savent se faire une place et, surtout, trouver la bonne place.

Au niveau scolaire, ils sont 22 à fréquenter l'école primaire du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) de St Sozy, Meyronne, Mayrac, Lacave et Creysse.

A la rentrée de septembre 2023, Madame Christine Laverdet, habitante de Mayrac, a été nommée nouvelle directrice de cette école.

Des projets en cours :

Les élèves du CM2 représenteront le Lot au concours du parlement des enfants. Ils vont devoir écrire une proposition de loi dont le thème est imposé au niveau national « Favoriser la pratique du sport pour tous les jeunes » et qui respecte un cahier des charges précis.

Pour les enseignantes de cette classe, Ninon Landes et Christine Laverdet, cette participation a un double objectif : donner du sens aux apprentissages et construire les citoyens de demain, des citoyens acteurs de leur quotidien.

La députée du Lot, Huguette Tiegna, a rendu visite aux élèves. Un moment important qui a permis des échanges sur le rôle, la fonction d'un député ainsi que sur l'organisation institutionnelle de notre République.

En ligne de mire des jeunes, la date du 10 février, date à laquelle le projet de loi devra être déposé.

Pour le voyage scolaire : Il concerne les classes de maternelles jusqu'au CE1 inclus. Séjour de 3 jours et 2 nuits ayant pour thème pédagogique la nature et les oiseaux.

Mot du Maire

Actualités

Evènements

Animations

Associations

Informations
communales

Informations
pratiques

Mot du Maire

Vous l'avez compris, nos enfants ont tout à disposition mais, alors que l'on a des effectifs à la baisse dans bien des territoires, l'école du RPI ne désemplit pas et il est devenu indispensable de « pousser les murs ».

La classe supplémentaire et le poste d'enseignant correspondant sont officialisés par arrêté de la préfecture. Aujourd'hui, un projet est à l'étude pour répondre d'abord aux besoins des enfants, aux demandes des professeurs des écoles, au projet éducatif et, ensuite, bien entendu à la décision des élus de la commune de Saint-Sozy, maître d'ouvrage.

Actualités

On ne vous a pas tout dit...

L'école primaire Roger Laval dispose également d'une cantine dans laquelle les repas sont servis et confectionnés sur place par des agents employés par le **SIVU L'Age Tendre**.

Evènements

La garderie périscolaire assure l'accueil des enfants le matin à partir de 7 h 30 et le soir jusqu'à 18 h 30.

Animations

Le fonctionnement de cette école et de la garderie périscolaire est géré par le SIVU L'Age Tendre regroupant ces 5 communes.

Associations

L'association Anim'Enfance regroupe les activités de crèche, relais petite enfance, la garde des mercredis (périscolaire), la garde durant les vacances scolaires (extrascolaire) et enfin des sorties en camp (extrascolaire).

Informations communales

Depuis quelques mois, l'ensemble des communes membres sont invitées à assister aux réunions du conseil d'administration sans participer au vote des décisions. Ces moments d'information ont créé un échange indispensable sur le fonctionnement.

Informations pratiques

Le contrat enfance jeunesse deviendra une convention territoriale globale pour les communes. La convention devrait être effective en 2024 et permettra l'adhésion de nouvelles communes membres. Rocamadour et Montvalent capitalisent un nombre d'heures de présence non négligeable durant l'année. Ces communes souhaitent devenir membres pour participer au groupe de travail constitué par les directeurs(trices) les présidents(es) de l'association et les élus(es) des communes membres. Cette volonté a pour objet de définir un accompagnement à la hauteur des enjeux d'une telle structure.

Pour les plus grands, ils sont certes passés par le RPI mais ont poursuivi leur scolarité dans les collèges et lycées ; on leur souhaite toute la réussite qu'ils méritent.

Du Nouveau aux Fleurs du Garrit !

Un nouveau gérant aux Fleurs du Garrit: Jean-Rémi Magne a repris l'activité au 1er janvier 2024.

Avec une formation horticole et titulaire d'un BTS, c'est dans cette entreprise qu'il a fait ses premières armes en tant que stagiaire puis en tant que saisonnier et ce, durant 5 années.

Sa participation au concours national de reconnaissance des végétaux a conforté ses compétences pour vous conseiller dans vos choix.

Au Garrit, vous trouverez toujours les plants potagers, les plantes fleuries, les chrysanthèmes mais également des plantes vivaces et des fleurs coupées à partir du printemps.

A bientôt aux Fleurs du Garrit!



Le Garrit

Evènements

Les cérémonies de commémoration

En accord avec l'association des anciens combattants et les maires des communes de Meyronne et Saint-Sozy, nous avons convenu d'effectuer une seule cérémonie pour le 11 novembre.

Les autres commémorations seront respectées avec le pavoisement des bâtiments et des édifices publics aux couleurs françaises.

- Dimanche 19 mars 2023, Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Depuis la loi de 2012, le 19 mars est la journée nationale du souvenir des victimes de la guerre d'Algérie.



- Dimanche 16 juillet 2023, hommage aux « Justes » de France

L'hommage est en l'honneur des époux Grandou (Marcelin et Lucie) reconnus « justes parmi les nations » à titre posthume en 2005 pour avoir recueilli deux enfants juifs français, Claude et Danièle Hess (épouse Levy) alors âgés de 7 et 5 ans.



- Samedi 11 novembre 2023, commémoration de la Victoire et de la Paix, jour anniversaire de l'Armistice de 1918 et hommage à tous les morts pour la France

La cérémonie, à laquelle était invitée la population, s'est déroulée, comme chaque année, conjointement avec les communes de Meyronne et de Saint-Sozy.

Nous avons eu l'honneur d'accueillir Madame Huguette TIEGNA, députée de la 2ème circonscription du Lot, dans nos trois communes. Madame la Députée a suivi l'ensemble des commémorations, monuments aux morts et stèles en mémoire des combats vécus le 22 juillet 1944 sur les communes de Saint-Sozy et de Meyronne.



Remercions les enfants qui ont scandé les noms des morts pour la France, déposé les gerbes avec les élus et la députée et lu le message transmis par l'UFAC (Union Française des Anciens Combattants et victimes de guerre). Hommage également aux porte-drapeaux. Un moment fort en lien avec le devoir de mémoire et l'action citoyenne.

Ces commémorations ont été suivies d'un vin d'honneur à la salle des fêtes de Meyronne.

Notre Porte Drapeau Guy Héreil

Animations

Chasse aux œufs, le 10 avril 2023

Lors des portes ouvertes des fleurs du Garrit pour le week-end de Pâques, le **Secours Populaire** a organisé une chasse aux œufs. Cette belle journée a été couronnée de succès avec la participation de nombreux enfants, chasseurs d'un jour.



Repas longe de porc et frites, le 15 avril 2023

Le **Comité des Fêtes** a organisé un repas « Longe de porc » animé par le groupe The Score.

La soirée a été marquée par la délicieuse viande de porc qui a ravi les papilles de chacun, créant une atmosphère conviviale et joyeuse.

L'excitation s'est intensifiée avec la prestation du groupe The Score qui a ajouté une dimension musicale à l'événement.

Et, cerise sur le gâteau, ou plutôt, « flamme sur l'omelette », le dessert, une omelette norvégienne exquise, a conclu la soirée en beauté.



Mot du Maire

Actualités

Evènements

Animations

Associations

Informations
communales

Informations
pratiques

Soirée Jazz, le samedi 29 avril 2023

L'association **Vallée des Rocs** a organisé à la salle des fêtes de Mayrac une soirée Jazz. C'était une première pour l'association et une très belle réussite. La soirée a regroupé des artistes de Jazz, leurs accompagnateurs et de nombreux curieux désireux de découvrir cette nouveauté.



Mot du Maire

Actualités

Evènements

Animations

Associations

Informations
communales

Informations
pratiques

Les aubades, le week-end du 2, 3 et 4 juin 2023

Les aubades sont organisées pour distribuer le programme de la fête prévue début juillet. Cette année est marquée par la forte présence de la jeunesse de Mayrac.

La fête votive, « Village gaulois » le 1,2 et 3 juillet

L'organisation et la création des décors ont monopolisé la créativité et l'énergie de la jeunesse du comité des fêtes pour recréer l'atmosphère de l'époque gauloise.

Cette fête votive sur le thème du « Village gaulois » a été un week-end riche en divertissements, découvertes culturelles et convivialité. Façon « Les visiteurs » !

Des repas délicieux, des concerts enivrants, des jeux traditionnels et des animations thématiques.



Lien vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=wr2bqh-Ext4>

Ciné Belle Étoile, le mercredi 2 août 2023

Mercredi 2 août, le ciel n'était pas étoilé... le vent soufflait... et la pluie n'était pas loin. Pas de souci... la solution de repli était prévue : Un hangar récemment construit et aimablement prêté par la famille Dale Pas de bâche en coupe-vent mais des bottes de foin, décor naturel et tellement sympathique

Les chaises sont installées

Ciné-Lot adapte l'écran au lieu ;

Nous sommes prêts pour la projection du film « Fahim ».

En attendant la tombée de la nuit, les tables sont dressées pour une animation autour de la thématique du film avec l'association des échecs de Gourdon, les jeux de bois aimablement prêtés par la Menuiserie Philippe Rougié de Gramat attirent grands et petits.

Tout le monde se retrouve autour d'une grande table, il est temps de sortir le pique-nique du sac et de partager les victuailles. Les Mayracois sont là, les vacanciers sont ravis ; c'est le moment de goûter les produits locaux, de boire quelques vins du pays.

C'est l'heure pour la centaine de personnes présentes de regagner la salle de spectacle improvisée et de s'installer pour regarder le superbe film « Fahim ». Quelques gâteries de circonstance offertes : fraises tagada et pop-corn.

A la fin de la représentation, des applaudissements pour ce beau film.

Une belle animation, cofinancée par Cauvaldor, qui mérite d'être reconduite en 2024.



Mot du Maire

Actualités

Evènements

Animations

Associations

Informations
communales

Informations
pratiques

Exposition du 02 au 7 août 2023

Cette exposition, réalisée par le Syndicat mixte Dordogne Moyenne Cère Aval, retrace l'histoire des crues de la Dordogne et de ces affluents principaux à travers des témoignages de riverains et des images d'archives tout en sensibilisant les habitants aux risques d'inondation et à sa gestion.

Un livret de jeu accompagne les enfants dans la découverte de cette exposition.

Une exposition ouverte à tous et gratuite.

Cette exposition a été réalisée par l'association du bicentenaire du pont Vicat



La fête du cochon, le vendredi 4 août

La Fête du Cochon avec son emblématique cochon à la broche et son festin de saveurs porcines nous a réunis dans une ambiance de joie et de convivialité.

C'est grâce à l'implication de nombreux bénévoles, artisans locaux, et bien sûr, de chacun d'entre vous, que cet événement a pu se dérouler.



Le marché gourmand, le jeudi 17 août

Le marché gourmand s'est déroulé au cœur de notre commune. Organisé par le Comité des Fêtes, cet événement a offert une expérience culinaire, mettant en avant la richesse et la diversité de nos producteurs locaux.



Fête du Four à pain, le dimanche 10 septembre



Le traditionnel rendez-vous au four à pain de Mayrac marque le lendemain de la période estivale où les Mayracois se retrouvent entre eux. Le lieu est magique, quelques tables, quelques bancs, un grand espace de verdure au centre de ce lieu-dit le Pouzadou.

Une animation autour du four à pain très appréciée : les boules de pain de campagne concoctées par le boulanger de Martel sont cuites par le Comité des Fêtes. Très habitué par le côté convivial et festif de la manifestation, chacun amène dans son pique-nique, une pizza, une tarte salée et/ou sucrée ou d'autres préparations à cuire au feu de bois.

Une belle journée !! Vivement septembre 2024 ou peut-être est-ce aussi le lieu pour fêter le printemps.

Mot du Maire

Actualités

Evènements

Animations

Associations

Informations communales

Informations pratiques

Etudiants Marocains accueillis par la mairie de Mayrac du 10 au 13 septembre

46 étudiants en fin de Master d'agronomie de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès au Maroc et deux accompagnateurs ont terminé leur voyage d'étude en France par 4 jours dans le LOT : du 10 au 14 septembre 2023.

Le programme a été préparé par Thierry LAVERDET et Serge GAY en collaboration avec Mostafa ERRAJH, Directeur Adjoint de l'ENA de Meknes et Hervé CLEDEL, Président de l'ASA du Pigeon.



Plusieurs visites leur étaient proposées : noix, élevages de chèvres, station irrigation, viticulture, station de méthanisation, truffe, gavage, site de Rocamadour.

La Chambre d'Agriculture du LOT les recevait le dernier jour.

Les membres de l'Association organisaient et préparaient 5 repas au « Hangar » du Garrit à Mayrac, mis à disposition par Thierry et Martine LAVERDET.

Un grand merci à l'ASA du Pigeon pour leur disponibilité et leur contribution financière, à la Chambre d'Agriculture pour leur prestation et le repas offert lors de ce déplacement, à Thierry LAVERDET et à Serge GAY qui les ont accompagnés lors de toutes les visites, à Bernard PEYRONNET, le « chef cuisto » pour ses conseils et sa disponibilité, ainsi qu'à tous les membres de l'association qui ont œuvré pour préparer environ 70 repas par jour.



Repas Mique, le dimanche 24 octobre

Le dimanche 24 septembre, c'est dans la salle des fêtes et dans la cour de l'école de Mayrac qu'a eu lieu le repas incontournable d'automne.

Pas moins de 150 convives et 21 miques levées ! Le soleil était au rendez-vous, la bonne humeur et l'ambiance musicale avec l'animation de Christine Paillette et Serge ont permis de passer un moment très agréable.

En cuisine, au service,... des bénévoles de tout âge, un grand merci à eux.

Sans oublier nos jeunes qui sont toujours là pour rendre service. Elles se reconnaîtront.



Journée "fermes ouvertes", le dimanche 15 octobre

Des agricultrices et des agriculteurs ouvrent leurs fermes au grand public à travers tout le territoire de la **Communauté de communes « Causses et Vallée de la Dordogne » (Cauvaldor)**. Il s'agit de la troisième édition de la journée « Fermes ouvertes ».

Cette action est prévue dans le cadre de la convention avec la Chambre d'Agriculture.

La ferme du **GAEC du Bourg** a présenté son élevage porcin, la culture du kiwi et son élevage bovin devant un public attentif. Cette matinée s'est terminée au Cass'Dale avec la dégustation de produits du terroir.



Halloween, le 31 octobre

Le bourg de Mayrac s'est transformé en un lieu féérique grâce aux jeunes de la commune qui ont célébré Halloween. Les rues étaient remplies d'énergie et de rires, créant une atmosphère chaleureuse et festive qui a captivé les habitants de tout âge.



Les déguisements étaient variés et créatifs allant des classiques sorcières et vampires aux héros de films récents. Chaque participant a apporté sa touche personnelle à cette fête, contribuant à l'atmosphère éclectique et amusante de la soirée.



Beaujolais littéraire, le 17 novembre 2023

Notre soirée "Beaujolais Littéraire" s'est déroulée à Mayrac le 17 novembre dernier avec l'auteur Benoît PEYRE.

Il a animé la soirée avec humour et dynamisme pour nous faire partager son amour des CHAMPIGNONS et ses écrits sur le sujet ont séduit l'auditoire.

La quarantaine de personnes présentes a pu se régaler avec les plats préparés par l'équipe de bénévoles de la Vallée des Rocs sous la direction du "Chef cuistot : Bernard".

La Vallée des Rocs vous invite au
BEAUJOLAIS LITTERAIRE

Le Champignon
dans tous ses Etats



Benoît Peyre
Auteur Corrèzien
de livres sur les champignons

MAYRAC
SALLE DES FETES
VENDREDI
17 NOVEMBRE
20H



Soirée Moules frites, le 26 novembre

La Salle communale de Mayrac s'est transformée en un lieu de fête et de convivialité le 26 novembre dernier à l'occasion de la soirée Moules-Frites organisée par le Comité des Fêtes.

Retour sur un événement qui a ravi les papilles et résonné au rythme joyeux du groupe de musique "Trio du coin".

La soirée a débuté avec des moules préparées dans une savoureuse sauce maison. Les frites, dorées à souhait, ont été l'accompagnement parfait pour compléter ce festin.
« Privé de dessert ! »

La musique live a ajouté une dimension supplémentaire à la soirée.



Les associations qui agissent sur Mayrac

Le comité des fêtes



Mot du Maire

Actualités

Evènements

Animations

Associations

Informations communales

Informations pratiques

Le comité des fêtes et de loisirs de Mayrac a confirmé sa volonté d'animer notre village tout le long de cette année. Nous nous sommes tous retrouvés autour de rendez-vous devenus incontournables comme notre fête votive sur le

thème du village gaulois MAYRACUM, où sous un soleil radieux durant 3 jours, ponctué d'animations, les habitants du canton ont profité des repas, concerts, contes, et divers jeux. Ce week-end fut un beau succès !

Outre ce rendez-vous incontournable, l'organisation d'autres événements : soirées Longe de porc ; moules-frites à la salle des fêtes, le pique-nique au Pouzadou, ou la déambulation des enfants à halloween permettent au Comité de répondre à sa mission première : animer, accueillir, et conserver le lien entre les générations.

Un été de découvertes et d'échanges avec notre marché gourmand, et le retour de la fête du Cochon, invitant les curieux à découvrir notre village.

De par ces succès le comité de fêtes souhaite remercier l'ensemble des membres, ainsi que l'aide précieuse des habitants et leur générosité, sans quoi tout ceci ne serait pas possible.

« En 2024 on garde la forme olympique ! Rendez-vous pour d'autres événements festifs attendus ou inattendus, repas, fêtes, concerts, marché, expo, ... »

Bonne année à Tous

Comité des Fêtes de Mayrac Le Bourg 46200 MAYRAC

Le sourire du Maroc : association présidée par Michel Levet

Rappelez-vous en octobre 2022, lors de la visite à Sidi Abderlramane, inauguration du nouveau jardin d'enfants et de la cantine aménagée près de l'école primaire. Durant ce séjour, beaucoup d'animations avec les parents d'élèves et les habitants du village. Depuis, nous avons continué à piloter les actions permettant de collecter des fonds pour réaliser les projets validés avec le Maroc. Il s'agit aujourd'hui de déterminer les priorités de développement avec les différentes autorités (préfecture, santé, éducation nationale,...).

Le Maroc a été affecté par un terrible séisme début septembre 2023 conduisant à des milliers de morts et de sans-abris. Les villages soutenus par l'association n'ont pas été affectés mais nous avons exprimé toute notre solidarité et notre amitié envers les populations touchées par ce séisme.

Les objectifs 2023-2024 sont la mise en opération de la cantine et le partenariat dans le domaine médical pour faciliter l'accès aux soins pour les habitants du village. Comme chaque année, une aide financière est donnée sous forme de bourses aux familles les plus défavorisées, de bourses aux étudiants à l'Université et un bonus aux élèves du collège et du lycée qui ont obtenu pour l'année scolaire précédente des notes supérieures à 14/20.

La batucada « Batuc' cambrousse »

La batucada a repris fin septembre ses répétitions et prestations pour la onzième année consécutive. De novembre 2022 à août 2023, la batucada a assuré 8 représentations pour différents événements dans les départements du Lot et de la Corrèze.

Nous avons joué pour les communes de : Saint Sozy', Creysse, Uzerche, Brive, Mayrac, Souillac, Meyssac.

Tout le monde y a pris plaisir et les retours ont été plutôt positifs lors des prestations. Le maquillage utilisé désormais pour embellir notre tenue produit son petit effet.

L'effectif actuel est de 21 musiciens réguliers et le nouveau bureau a pris ses fonctions.



Les membres du groupe remercient la commune pour son accueil et pour la subvention annuelle qui va permettre l'achat de nouveaux instruments et le financement de cartes de visite.

Vous pouvez nous contacter par téléphone ou par mail et si vous voulez suivre nos aventures, n'hésitez pas à vous abonner sur les réseaux sociaux.

Musicalement vôtre, *Contact : 0679489061 ou batuc-cambrousse@gmx.fr*

La Vallée des Rocs

ANIMATIONS CULTURELLES Expositions, spectacles, conférences

ATELIER ENTRETIEN-BALISAGE DES SENTIERS 120km de sentiers

ATELIER VALLEE FLEURIE Préparation des plantations selon la saison

BIBLIOTHEQUE samedi de 10h à 12h (Mairie St-Sozy)

COUTURE 3ème jeudi matin du mois (Ecole de Mayrac)

CUISINE 2ème jeudi matin du mois (Ecole de Mayrac)

GYMNASTIQUE lundi de 19h à 20h (Salle des Fêtes de St Sozy)

PETIT PATRIMOINE Recensement, entretien, expositions

QI GONG mardi de 18h30 à 19h45 (Salle des Fêtes-Meyronne)

SORTIE PEDESTRE 1 dimanche par mois (½ journée ou journée)

Les associations qui agissent sur Mayrac

Nous remercions l'ensemble des associations qui animent la commune au quotidien.

Si vous souhaitez plus de détails ou bien rejoindre l'une de ces associations, vous pouvez contacter la mairie.

- ✓ **Anim'Enfance**
- ✓ **Batuc' cambrousse**
- ✓ **La Diane mayracoise**
- ✓ **La Vallée des Rocs**
- ✓ **Le Club des aînés**
- ✓ **Le Comité des fêtes**
- ✓ **Le Sourire de l'Espoir au Maroc**
- ✓ **Les Tours de Chantegril**
- ✓ **L'amicale des anciens combattants de Mayrac – Meyronne – Saint-Sozy**

Vous pouvez retrouver et télécharger l'ensemble des associations présentes sur le territoire de Cauvaldor sur le site suivant.

<https://www.cauvaldor.fr/famille-et-solidarite/guide-vivre-ici/?L=0>



Les informations communales

État civil 2023

Naissances



- Le 23 avril 2023 est né le petit **Justin Mavit**, de Mr Frédéric Mavit et de Mme Céline Bonaldo
- Le 21 septembre 2023 est née la petite **Valentina Artier**, de Mr Kévin Artier et de Mme Laure Dannet
- Le 03 octobre est né le petit **Pablo Pasquier** de Mr Arnaud Pasquier et de Mme Emma Grenaille

Baptême civil



- Le 19 mai a été baptisé civilement **Maxence Evain**

Mariage



- Le 07 octobre se sont unis Mr **Jean Plassard** et Mme **Marie Christine Glaser**

Pacte Civil de Solidarité

- Le 02 septembre se sont unis Mme **Laure Dannet** et Mr **Kévin Artier**
- Le 17 novembre se sont unis Mme **Mélanie Poisson** et Mr **Damien Boulidoire**

Décès



- Monsieur **Frédéric Hoyez** nous a quittés le 19 janvier 2023
- Madame **Rolande Prat** née Vilard nous a quittés le 24 janvier 2023
- Monsieur **Daniel Bulté** nous a quittés le 01 avril 2023
- Madame **Marie Jeanne Brugié** née Portal nous a quittés le 24 juillet 2023

Mot du Maire

Actualités

Evènements

Animations

Associations

Informations
communales

Informations
pratiques

Syndicat Mixte des Eaux du Causse de Martel et de la Vallée de la Dordogne

Mot du Maire

Actualités

Evènements

Animations

Associations

Informations communales

Informations pratiques



*Information du
Syndicat Mixte des
Eaux du Causse de
Martel et de la Vallée
de la Dordogne*

Année 2023

Personnel :
**Laurence VITRAC a rejoint l'équipe du
SMECMVD**

Bienvenue à
Laurence VITRAC est en charge de la comptabilité depuis le 19 Juin 2023 en remplacement de Muriel ISSALY qui a choisi de mettre fin à sa mission au SMECMVD à compter du 31 Juillet 2023.

Merci à
Muriel ISSALY pour le travail accompli, notamment son accompagnement lors de la mise en place du SMECMVD.

Travaux 2023

Les travaux terminés :

- Commune de CAVAGNAC : Renouvellement des canalisations d'eau potable - secteur d'Aubiac.
- Commune de GIGNAC : Renouvellement des canalisations d'eau potable - Place de l'Eglise dans le cadre de l'opération cœur de village.
- Commune de GIGNAC : Renforcement de l'alimentation des réservoirs de Falsmoyer et Pech des Montagnes – secteur GIGNAC et BORREZE.
- Commune du VIGNON EN QUERCY : Avenue du Docteur Monmont – Route de Brive – les Quatre-Routes du Lot.
- Commune du VIGNON EN QUERCY : Bourg de Cazillac.

Et divers travaux de déplacement de canalisations liés à l'urbanisation.

Les travaux en cours :

Dans le cadre de la réalimentation du Causse de MARTEL, le SMECMVD a démarré :

- La sécurisation du Vignon en Quercy et du Territoire des Eaux du Doux : ces travaux seront terminés au 1^{er} semestre 2024.

- La préparation de la construction des réservoirs à Martel « Croix Rempart » : Novembre 2023.
- Les travaux anticipés pour l'alimentation du réservoir de Gaillard (BALADOU) suite à l'aménagement de la zone de la SOLEV à MARTEL : fin 2023.

Les travaux à venir :

- La sécurisation en eau potable du Causse de FLOIRAC : marché attribué.
- La construction de la nouvelle station des Scourtils à ST DENIS LES MARTEL : marché attribué.
- L'adduction Croix Rempart depuis la station des Scourtils entre ST DENIS LES MARTEL et MARTEL : marché en cours d'attribution.
- Les travaux liés au périmètre de protection des ressources des Scourtils et Scanneaux à SAINT DENIS LES MARTEL.
- La finalisation du périmètre de protection de la ressource du Blagour sur la commune de LACHAPELLE AUZAC.

Et divers travaux de déplacement de canalisations liés à l'urbanisation.

Les partenaires financiers

Une date importante : le 14 Novembre 2023 :

Le contrat de projets 2023 – 2028 entre l'Agence de l'Eau Adour Garonne, l'Etat, le Conseil Départemental du Lot et le SMECMVD qui fixe les engagements financiers pour le projet de réalimentation du Causse de Martel a été signé.



M. Guillaume CHOISY Directeur Général de l'AEAG – M. J-Luc LABORIE
Président SMECMVD- Mme Claire RAULIN Préfète du Lot
M. Serge RIGAL Président du Département

Mot du Maire

Actualités

Evènements

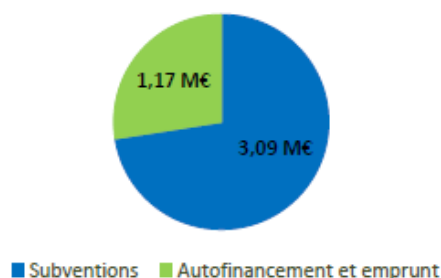
Animations

Associations

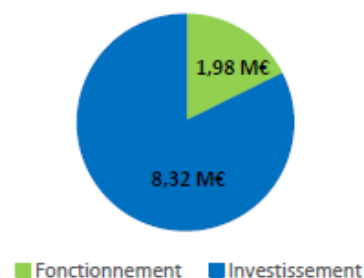
Informations communales

Informations pratiques

Le SMECMVD finance ses projets par autofinancement, subventions et par emprunt. Pour les travaux en cours (Sécurisation des Quatre-Routes Commune du Vignon en Quercy et des Eaux du Doux – Réservoirs de Croix Rempart), la répartition est la suivante :



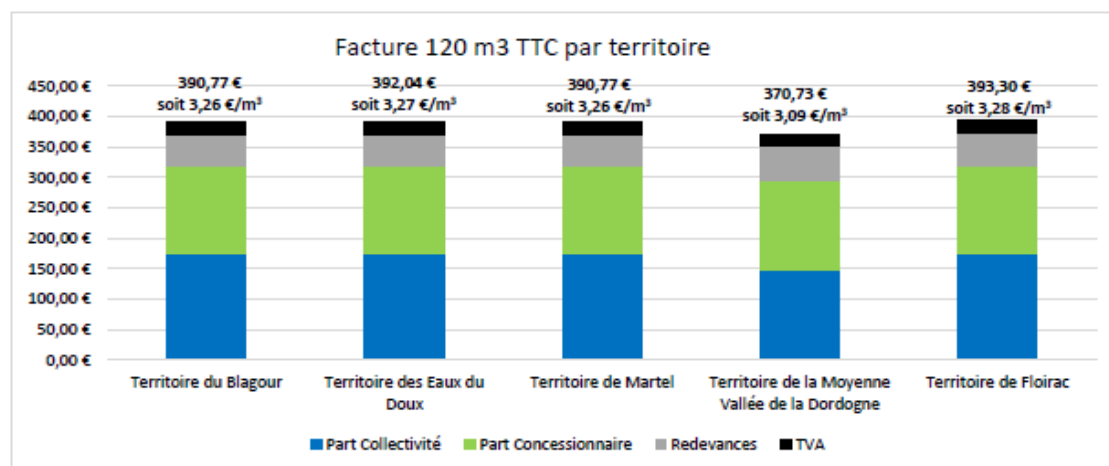
Budget 2023



Facturation de l'eau au 1er Janvier 2024 : vers une harmonisation des tarifs

La part syndicale du prix de l'eau a été fixée, à l'unanimité des membres, lors du Conseil Syndical du 16 Novembre 2023. Les consommations d'eau sont facturées par notre concessionnaire du service public de l'eau : la SAUR. Votre facture comprend :

- ✚ la part syndicale, SMECMVD : recettes qui permettent de financer des travaux de réseaux, des ouvrages ...
- ✚ la part concessionnaire, SAUR : recettes pour assurer l'exploitation du réseau
- ✚ les redevances de l'Agence de l'Eau
- ✚ la T.V.A.



Retrouvez-nous sur RDV : Avenue de Nassogne à MARTEL
(à l'étage du bâtiment de la Maison France Services,
ancienne Trésorerie).

Pour toutes questions, vous pouvez nous joindre :

Site Internet : <https://www.smeccmvd.fr/>

Téléphone : 05 32 26 07 82

Le Président,

Jean-Luc LABORIE

Ordures Ménagères

Face aux multiples incivilités constatées sur l'espace des Comberades, l'organisation de la collecte des déchets va être modifiée sur la commune.

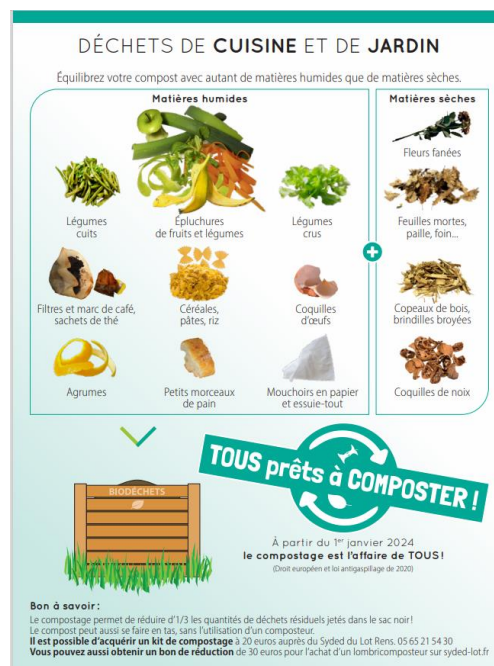


Déchets de jardin : Nouvelle réglementation au 1^{er} janvier 2024

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire du 10 février 2020 impose à chaque ménage de disposer d'une solution de collecte des restes alimentaires à partir du 1er janvier 2024, afin de valoriser les biodéchets.

On peut diviser les biodéchets en deux catégories :

1. Les déchets **alimentaires** : épluchures de légumes, coquilles d'œufs, restes d'assiette etc...
2. Les **déchets verts** : résidus végétaux issus du jardinage tels que des petites branches, des feuilles et des fleurs fanées etc.



Les déchetteries

Horaires d'ouverture de la Déchetterie de **Souillac**

- Lundi et jeudi : 14h - 18h
- Mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9h - 12h et 14h - 18h30

Téléphone : 05 65 37 08 22

Horaires d'ouverture de la Déchetterie de **Martel**

- Mardi et vendredi : 14 H- 18 H
- Mercredi, jeudi et samedi : 9 H – 12

Téléphone : 05 65 27 19 42

Recensement militaire (ou "recensement citoyen")

Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser. Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une attestation de recensement. L'attestation est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment). En cas de perte ou de vol, il est possible de demander une attestation de situation administrative. Le recensement militaire permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Mot du Maire

Actualités

Evènements

Animations

Associations

Informations
communales

Informations
pratiques

Si vous êtes né Français, vous devez vous faire recenser entre le jour de vos 16 ans et le dernier jour du 3e mois qui suit celui de votre anniversaire.

À savoir : si les délais ont été dépassés, il est possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même.

Maison des Services

Depuis janvier 2022, la **Maison Cauvaldor Services-CIAS**, faisant partie du réseau des **France Services**, est présente à Souillac Avenue Gambetta (ancienne Banque Populaire).

2 conseillères, Cathy GOURSAT et Julie VAYSSE vous accueillent et vous proposent un service de proximité de qualité, permettant d'informer, d'orienter et d'accompagner les usagers dans leurs démarches administratives auprès de neuf opérateurs : CARSAT, CPAM, CAF, Pôle emploi, poste, DGFIP, ministères de l'intérieur et de la justice, MSA.

Au-delà de ces missions, une mutualisation avec le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) permet d'offrir un suivi social et de proposer des services d'aides d'urgence, d'aides sociales ou encore de domiciliation.

Vous pourrez également y retrouver des permanences du Guichet Renov' Occitanie, de l'ADIL (Association Départementale d'Information au Logement) ou encore de l'association Forum Réfugiés.

Mairie

Les horaires d'ouverture de la mairie sont inchangés :

MARDI de 9 heures à 12 heures

VENDREDI de 16 heures à 19 heures.

Mail : commune.mayrac@wanadoo.fr

Tel : 05 65 32 26 40

Site Internet

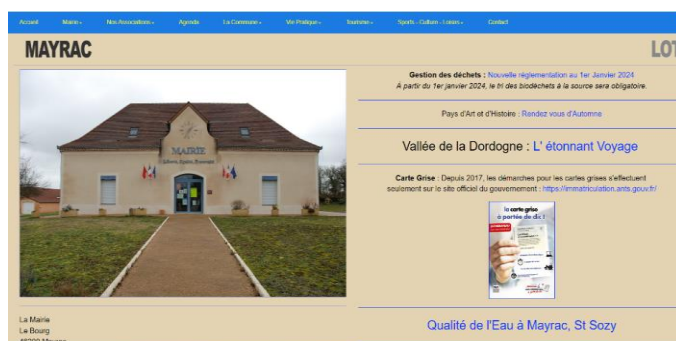
Le site Internet de la commune :

<http://www.mayrac.fr/>

Page Facebook

Une page Facebook : **Mayrac, mon village** N'hésitez pas à partager, à inviter vos amis, à faire des groupes, à commenter... à diffuser l'information Une formule rapide, concise, pour faire vivre Mayrac.

Suivez-nous ! : <https://www.facebook.com/communemayrac>



La voirie à Mayrac

Les travaux réalisés en 2023

Les voies communales reprises cette année dans le cadre de la **compétence voirie** de Cauvaldor :



VC 10 Le Garrit bas



VC 15 Le Pit

Finances de la Commune

Le budget prévisionnel 2023 a été voté le 30 mars 2023 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture du bureau.

Dépenses de Fonctionnement

Désignation	Montant	Pourcentage
<i>Achats et variation des stocks</i>	10 040 €	3,91%
<i>Services extérieurs</i>	11 245 €	4,38%
<i>Fonds de roulement</i>	92 258 €	35,92%
<i>Autres services extérieurs</i>	6 320 €	2,46%
<i>Impôts, taxes, versements assignés</i>	1 100 €	0,43%
<i>Charges de personnel</i>	55 671 €	21,67%
<i>Autres charges de gestion courante</i>	63 113 €	24,57%
<i>Charges financières</i>	1 064 €	0,41%
<i>Impôts et taxes</i>	9 800 €	3,82%
<i>Virement à la section d'investissement</i>	6 258 €	2,44%
TOTAL	256 869 €	100,00%

Total des dépenses de fonctionnement cumulées : 256 869 €

Recettes de fonctionnement

Désignation	Montant	Pourcentage
<i>Produits des services du domaine</i>	221 €	0,09%
<i>Reversement sur recettes</i>	107 657 €	41,91%
<i>Subventions d'exploitation</i>	51 925 €	20,21%
<i>Autres produits de gestion courante</i>	9 584 €	3,73%
<i>Résultat reporté ou anticipé</i>	87 482 €	34,06%
TOTAL	256 869 €	100,00%

Total des recettes de fonctionnement cumulées : 256 869 €

Dépenses d'Investissement

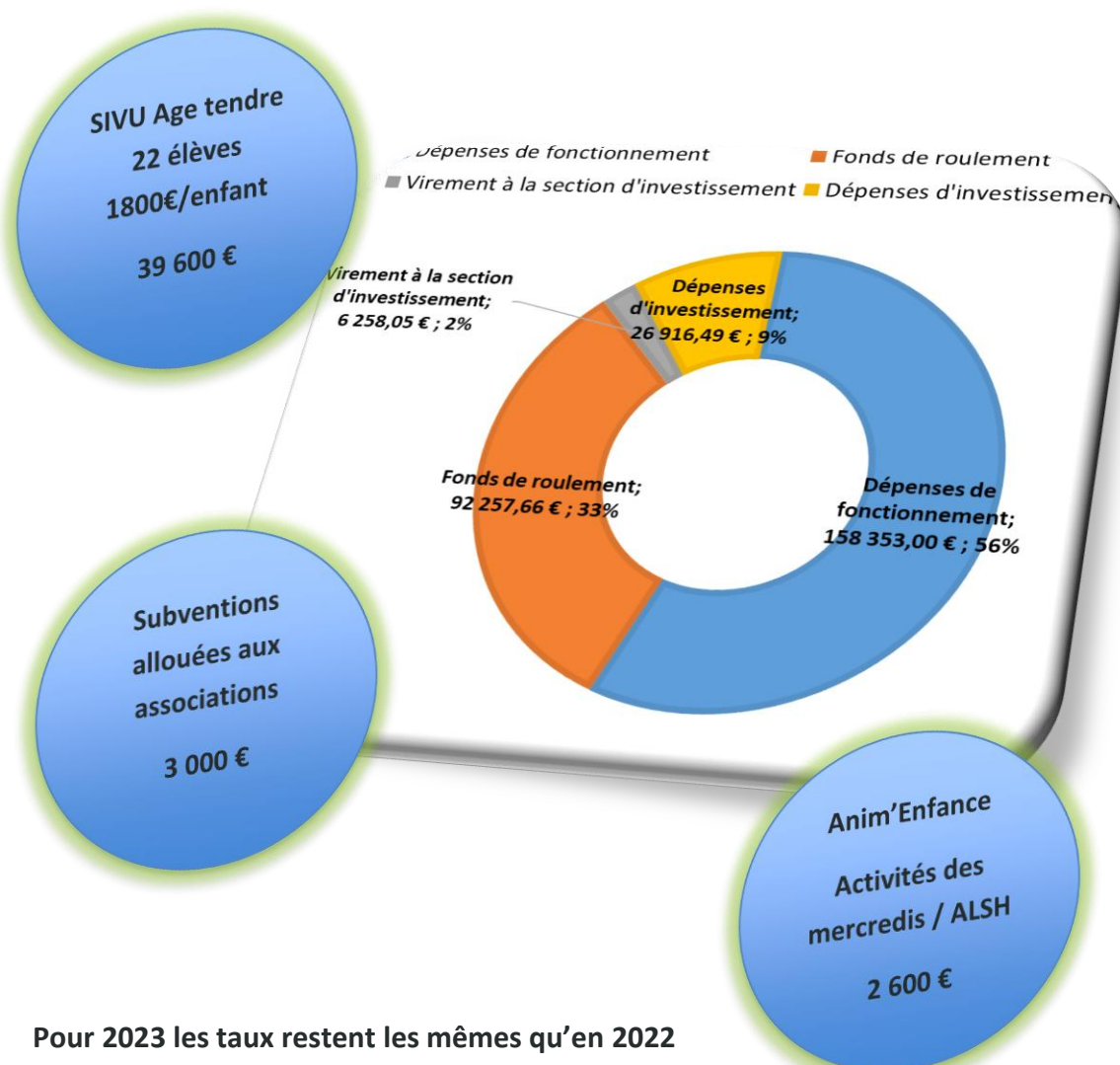
Désignation	Montant	Pourcentage
Financières (dont capital emprunt)	5 769 €	21,43%
Voirie communale	6 100 €	22,66%
Adressage	15 047 €	55,90%
TOTAL	26 916 €	100,00%

Total des dépenses d'investissement cumulées : 26 916 €

Recettes d'Investissement

Désignation	Montant	Pourcentage
Financières	14 066 €	52,26%
Adressage	3 501 €	13,01%
Virement à la section d'investissement	6 258 €	23,25%
Solde d'exécution section investissement	3 091 €	11,48%
TOTAL	26 916 €	100,00%

Total des recettes d'investissement cumulées : 26 916 €



Pour 2023 les taux restent les mêmes qu'en 2022

Taxe foncière sur le bâti : 40.83 %

Taxe foncière sur le non bâti : 139.25%

Les informations pratiques

Vous souhaitez ...

Mot du Maire

- **Déposer un permis de construire ?**

Un usager peut déposer sa demande de permis de construire en ligne à tout moment et où qu'il soit, une démarche simplifiée et sans frais. Toutes les communes doivent être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme.

Actualités

Les porteurs de projet peuvent effectuer leurs demandes d'urbanisme directement par voie électronique sur le lien suivant : sve.sirap.fr

Evènements

Les demandes dématérialisées qui ne sont pas déposés sur ce portail sont rejetées (envoi par mail par exemple) .

Animations

Veuillez noter que depuis le 1^{er} septembre 2022, il faut utiliser la dernière version des formulaires de demande accessible sur : <https://www.service-public.fr>

- **Louer la salle des fêtes ?**

Veuillez-vous rapprocher de la mairie pour tout renseignement.

Associations

- **Utiliser le minibus ?**

Veuillez-vous rapprocher de la mairie pour tout renseignement.

Informations communales

- **Rencontrer le maire, un adjoint, un conseiller municipal ?**

Un mail ou un coup de téléphone au secrétariat, nous vous répondrons dans les 48 heures et nous fixerons un rendez-vous ensemble.

Informations pratiques

- **Déposer vos ordures ménagères ?**

Les règles de passage pour la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif.

Collecte des ordures ménagères se fait le jeudi matin

Collecte du tri sélectif le mardi matin

Horaires d'ouverture de la Déchetterie de **Souillac**

- Lundi et jeudi : 14h - 18h
- Mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9h - 12h et 14h - 18h30
- Téléphone : 05 65 37 08 22

Horaires d'ouverture de la Déchetterie de **Martel**

- Mardi, mercredi, vendredi : 14 H - 18 H
- Jeudi et samedi : 9 H - 12 H
- Téléphone : 05 65 27 19 42



Mot du Maire

Actualités

Evènements

Animations

Associations

Informations
communales

Informations
pratiques



Le Maire et son conseil municipal vous souhaitent une
très belle année 2024

et vous invitent à la cérémonie des vœux
le vendredi 19 janvier 2024 à 18H30
à la salle des fêtes de Mayrac